

Image not found or type unknown



## Annulation d'une commande

Par **Sébastien074**, le **19/10/2022** à **06:07**

Bonjour,

J'ai fais une commande pour des panneaux solaires. J'ai remarqué qu'il me vendait le produit plus du double que cela vaut.. Le devis est au nom de mr et Mme et seul ma signature apparaît. Puis-je annuler cette commande. Surtout que l'argent vient du compte de ma femme. A savoir que je n'ai versé aucun acompte.

Cordialement

Par **jodelariege**, le **19/10/2022** à **09:54**

bonjour

si vous avez été démarché à domicile vous avez droit à 14 jours de rétractation ;quand avez vous signé le devis?

sinon vous pouvez aller d'urgence dans une agence locale de défense du consommateur qui ,pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle , va étudier votre devis ,vous conseillera et vous épaulera